

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article68>

# Un cybercriminel intègre la liste des plus grands fugitifs du FBI

- Informatique - Sécurité Informatique -



Date de mise en ligne : jeudi 4 novembre 2004

---

Spyworld Actu

---

**La fraude informatique est rarement la spécialité des criminels recherchés par le FBI. C'est le cas d'un dirigeant d'une société, en fuite au Maroc et accusé d'intrusions chez ses concurrents. Estimation des dégâts : au moins 200.000 dollars.**

Le bureau fédéral d'investigation (FBI) vient de placer un homme inculpé pour divers crimes informatiques dans sa liste des personnes les plus recherchées. Le FBI publie régulièrement, dans la rubrique "Crime Alert" [de son site internet](#), les avis de recherche des plus grands fugitifs du moment.

Le bureau californien de l'agence fédérale est sur les traces de [Saad Echouafni](#), alias Jay R. Echouafni, un ressortissant marocain résidant aux États-Unis, accusé d'intrusion informatique. L'homme, âgé de 35 ans, aurait pris la fuite au Maroc, selon le FBI.

Le cas de ce dirigeant de la société Orbit Communications, fournisseur d'équipements de télévision par satellite, a été examiné par une cour de Los Angeles. Elle l'a accusé en août dernier d'avoir engagé des pirates pour lancer intentionnellement des attaques contre ses concurrents. La justice a été saisie à l'issue d'une enquête policière baptisée "Operation Cyberslam".

L'enquête a été lancée suite à la plainte d'un vendeur de magnétoscopes numériques, dont le site web a été la cible d'attaques par déni de service distribué (DDoS) pendant deux semaines. D'autres entreprises, y compris des organismes publics, en auraient été également victimes. Les dommages causés par ces actes se chiffrent entre 200.000 dollars et plus d'un million de dollars.

Echouafni rejoint la liste des personnes ayant commis un vol à main armée, des poseurs de bombes ou encore des dealers de drogue. Mais aussi Jerrod Lochmiller et Jie Dong, deux hommes recherchés en Californie pour avoir arnaqué des milliers de consommateurs en vendant des produits fantômes sur des sites d'enchères en ligne.